



Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE
S/25585
13 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATEE DU 12 AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AZERBAIDJAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je tiens à porter à votre connaissance les faits nouveaux ci-après, qui montrent que l'agression armée de la République d'Arménie contre la République azerbaïdjanaise se poursuit dans des districts non limitrophes du Haut-Karabakh.

Hier, 11 avril à 5 heures du matin, heure locale, l'armée nationale de la République d'Arménie a lancé une nouvelle offensive contre le district azerbaïdjanais de Zanguelan. Des chars et des engins d'infanterie participent également à cette offensive, qui a été lancée depuis les villages de Djav et Merkin-and, dans le district arménien de Kafan. Aujourd'hui même, l'artillerie arménienne a pilonné des positions de gardes-frontière azerbaïdjanais à proximité des villes de Kollouguychlag, Chefibeyli et Razdere, dans le district de Zanguelan.

Dans la nuit du 10 avril, le village d'Alpout, dans le district de Kazakh, dans le nord-ouest de la République azerbaïdjanaise, à une certaine distance du Haut-Karabakh, a été soumis à des tirs d'artillerie depuis le territoire arménien.

Le centre du district de Fizouli, dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan, risque toujours de tomber aux mains d'unités des forces armées de la République d'Arménie.

Un sentiment d'impunité pousse les agresseurs arméniens à commettre des actes flagrants de brigandage et de pillage. Dans la journée du 11 avril, les formations armées arméniennes ont voulu s'emparer d'un gros troupeau de moutons dans le village de Chikhly, dans le district de Kazakh. Au cours de cette attaque, deux pâtres ont été tués. Arrivées sur les lieux, des unités de l'armée nationale azerbaïdjanaise ont pu repousser les attaquants. En se retirant, l'ennemi a cependant réussi à prendre un troisième pâtre en otage.

S/25585
Français
Page 2

Avec l'extension de l'agression et l'occupation de nouveaux territoires azerbaïdjanais, de tels actes de banditisme des forces armées arméniennes sont devenus plus fréquents.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hassan A. HASSANOV
